



ASSOCIATION
POUR LA PROTECTION ET L'EMBELLEMENT DU
SITE DE PENCHÂTEAU ET DE LA CÔTE SAUVAGE DU POULIGUEN

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 JUILLET 2025

Sur convocation de son Président, les membres de l'ASPEN se sont réunis en Assemblée Générale ordinaire le 30 juillet 2025 au WESTOTEL au Pouliguen.

La séance est ouverte à 10 heures. Sur un total de 154 membres actifs à jour de leur cotisation, 67 sont présents et 19 représentés soit un total de 86 adhérents. Le quorum s'établissant à 56%, l'assemblée peut valablement délibérer.

Après un mot de bienvenue, et avant d'ouvrir les débats, le Président DESSART salue les personnalités présentes : M. Norbert SAMAMA, Maire du Pouliguen accompagné d'un de ses adjoints M. Alain GUICHARD.

1- Rapport moral et rapport d'activité

Le Président donne lecture du rapport moral et du rapport d'activité qui sont approuvés à l'unanimité des membres présents et représentés. Il est donné quitus de la gestion aux administrateurs.

2- Rapport financier

Le Trésorier présente les comptes de l'exercice 2024 arrêtés au 31/12/2024 : les recettes s'élèvent à 5.145 € et les dépenses à 4.025 € soit un résultat d'exploitation excédentaire de 1.120 € auquel s'ajoute un résultat financier de 590€ soit un résultat net de 1.710 € qu'il est proposé de reporter à nouveau. Les liquidités s'élèvent à 21.854 € au 31/12/2024 (17.687€ au 31/12/2023), soit une progression de 4.167 €.

Soumis au vote, le rapport financier est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

3- Budget prévisionnel et montant de cotisation

Le budget 2025 prévoit des recettes et des dépenses d'exploitation pour respectivement 5.600 € et 5.400 € soit un résultat d'exploitation de +200 €, un résultat financier de +450 € et un résultat net de 650 €.

Le conseil d'administration propose de maintenir le montant de la cotisation annuelle individuelle, couple et de soutien à respectivement 25 - 30 - 40 € et plus.

Après avoir entendu l'exposé du Trésorier, sont approuvés à l'unanimité des membres présents et représentés, d'une part, le budget prévisionnel et, d'autre part, l'appel début 2025 des cotisations pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2026 sur ces mêmes bases.

Au 30 juillet 2025, le montant des cotisations 2025 (5.045 € pour 150 adhésions) est en ligne avec celles de 2024 (5.145 €/155 adhésions) et inférieur au budget 2025 (5.600€). A mi-août, il s'établit à 5.385€ 159 adhésions, soit 274 membres, en progression sur 2024.

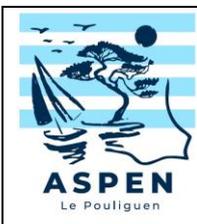
4- Présentation des résultats de l'enquête faite auprès des adhérents au printemps 2025

Nicolas BRILLAUD présente la synthèse des 71 questionnaires reçus. Le Président remercie les adhérents pour avoir répondu massivement à cette enquête.

Il est proposé que cette enquête soit renouvelée tous les quatre ans, celle de 2025 ayant été réalisée après celles de 2021 et 2017. Les résultats de l'enquête les orientations prises par l'ASPEN.

5- Election de membres du conseil d'administration

Conformément aux statuts, le mandat d'un tiers des administrateurs vient à renouvellement, soit pour quatre d'entre eux : Damien DESSART, Arnaud DODIN, François GOUESNARD et Antoine LUSSIGNOL. Celui de Claire



ASSOCIATION
POUR LA PROTECTION ET L'EMBELLEMENT DU
SITE DE PENCHÂTEAU ET DE LA CÔTE SAUVAGE DU POULIGUEN

PINEAU qui a remis sa démission est également à pouvoir. Les quatre administrateurs sortants sollicitent le renouvellement de leur mandat et une personne, Benjamin MIRABAUD, a fait acte de candidature et se présente devant l'assemblée.

Avant de procéder au vote à bulletin secret, le Président DESSART rend hommage à Claire PINEAU pour sa forte implication pour l'ASPEN. Claire remercie individuellement tous les membres du bureau de l'ASPEN.

Sur les 79 bulletins de vote recueillis, 76 reconnus valables sont retenus pour un total de 137 voix. Après dépouillement par les assesseurs, sont déclarés élus :

- Damien DESSART (137 voix)
- Arnaud DODIN (133 voix)
- François GOUESNARD (133 voix)
- Antoine LUSSIGNOL (127 voix)
- Benjamin MIRABAUD (133 voix)

5- Echange avec les élus

Norbert SAMAMA, maire du Pouliguen, aborde plusieurs sujets et répond aux questions de l'assistance : le recensement effectué en janvier 2025, confirmant la stabilisation de la population permanente du Pouliguen (supérieure au seuil de 3.500 habitants), la révision du SCoT, le recul du trait de côte, l'allongement de la durée de l'éclairage public le soir en été, la mise en place d'une vidéo surveillance sur la commune.

6- Conférence-débat

Une conférence est animée par Monsieur Charles PERRAUD, paludier pendant 50 ans en presqu'île guérandaise dont l'action a activement contribué à la préservation des marais salants et au rayonnement de la marque sel de Guérande.

La séance est clôturée à 13h00.

Damien DESSART

François GOUESNARD